

TOURNOI NATIONAL D'AVRILLE 2026

BAD' ELEKTRA

RÈGLEMENT DE LA COMPÉTITION

1. Le tournoi est ouvert aux joueurs licenciés FFBad. Il se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBad. Son numéro d'autorisation est en cours.
2. Ce règlement particulier complète ou rappelle les dispositions du RGC.
3. Le Juge Arbitre du tournoi est **Patrick SEROT** assisté de **Jean-Guy VAISSIER** et de **Alice MALAGIE**. Les décisions du Juge arbitre sont sans appel. Il est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur ne respectant pas un ou plusieurs points des règlements.
4. Tout participant doit être en règle avec la FFBad, être en possession de sa licence 2026/2027 le jour du tirage au sort et ne devra pas faire l'objet d'une suspension. **Le tournoi est ouvert aux catégories d'âges de minimes à vétérans**. Les joueurs mineurs seront sous la responsabilité d'un adulte majeur pendant toute la durée de la compétition. Ce responsable devra remplir le formulaire « représentants joueurs mineurs » à la table de pointage.
5. **La date limite d'inscription est fixée au 15 octobre 2026 (date limite dans Badnet). Les droits d'engagements sont de 15 € pour un tableau et 22 € pour deux tableaux. Les inscriptions et les paiements se font exclusivement par Badnet.**
Aucune inscription ne sera possible par courrier, par mail ou par téléphone. Pour le bon déroulement de la compétition, le comité d'organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions selon les séries par ordre d'arrivée (avec priorité aux joueurs N1 pour le top A).
6. Tous les joueurs pourront s'inscrire sur un ou deux tableaux (combinaison simple et mixte interdite).
7. Le tirage au sort pour la constitution des tableaux sera effectué par le logiciel en tenant compte du classement CPPH à J-15 de la compétition. Le regroupement des séries pour l'organisation de la compétition se fera à l'appréciation du juge arbitre lors de la validation du tirage au sort.
8. Lors de la constitution des tableaux de doubles, les joueurs ont la possibilité de s'inscrire avec X. Dans la mesure de ses possibilités, le comité d'organisation fera en sorte de trouver en priorité un partenaire de la même série, ou d'une série proche. Si cela n'est pas possible, cette décision sera sans appel. En cas de défaillance d'un joueur inscrit en double, le comité d'organisation demandera à son partenaire de trouver un remplaçant dans un délai de 48 heures. Passé ce délai, la paire sera exclue du tableau au profit de la première paire inscrite sur la liste d'attente.
9. **La compétition se déroulera en poules, puis en élimination directe. Les tableaux de simples et de mixtes se dérouleront le samedi ; ceux de doubles se dérouleront le dimanche. Tous les tableaux seront constitués de poules de trois ou quatre, avec 2 sortants par poule, ou poule unique de 5.**
△ Nouveauté pour la saison 2026/2027, les matchs se disputeront en 2 sets gagnants de 15 points. △
10. Les **convocations** seront adressées au responsable des clubs **par mail** et seront **consultables sur Badnet** le mardi 27 octobre au plus tard. Les responsables ne recevant pas cette convocation devront contacter le comité d'organisation du tournoi.
11. Les horaires des matchs sont donnés à titre indicatif. Tout joueur doit être présent 60 minutes avant son premier match et pointer dès son arrivée. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à une heure avant l'heure indicative de son prochain match.
12. Tout joueur non présent sur le terrain cinq minutes après l'appel de son match est susceptible d'être déclaré forfait par le juge arbitre. Tout joueur désirant s'absenter de la salle devra le signaler au juge arbitre et à la table de marque, sous peine d'être disqualifié à l'appel de son match.
13. Le temps de prise de contact avec le terrain sera de 3 minutes, ce temps étant décompté à partir du moment où le match est appelé par la table de marque. Pendant ce temps, les volants seront testés, dès l'arrivée des participants sur le terrain. Le temps de repos entre 2 matchs est de 20 minutes minimum. Il pourra être réduit avec l'accord des intéressés.

TOURNOI NATIONAL D'AVRILLE 2026

BAD' ELEKTRA

14. Tout joueur devra se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi que tous les accessoires nécessaires à son match.
15. Les volants utilisés en cas de désaccord seront le **RSL n°3 Pro**. Ces volants seront en vente dans la salle.
16. Lorsque le volant touche une structure de la salle :
 - 🏸 Au service : il sera let au service, le joueur servira à nouveau.
 - 🏸 En jeu : il sera faute dans tous les cas.
17. Une tenue de badminton, conforme à la circulaire fédérale en vigueur, est exigée sur les terrains.
18. Seuls auront accès au plateau de jeu, les joueurs appelés pour un match, leurs coachs durant les temps morts, les organisateurs et les officiels. Le service médical pourra être autorisé à accéder aux terrains par le Juge arbitre.
19. En dehors des finales des tableaux nationaux, tous les matchs seront auto-arbitrés. Les organisateurs proposeront au juge arbitre des arbitres officiels pour ces finales. Celui-ci décidera qui doit arbitrer chaque finale.
20. Tout participant inscrit et se déclarant forfait après la date du tirage au sort (**17 octobre 2026**) devra impérativement informer le club organisateur de sa non-participation avant le début de la compétition en joignant un justificatif à l'adresse mail : tournoi.avrillebad@gmail.com.
En l'absence de justificatif présenté le jour de la compétition, le joueur sera considéré comme « **forfait à justifier** ». Il disposera alors d'un délai de 5 jours suivant la compétition pour transmettre les pièces justificatives par mail à la Ligue de Badminton des Pays de la Loire à l'adresse suivante :
forfait@badminton-paysdelaloire.fr
⚠ Le remboursement des droits d'inscription ne sera accordé que pour un forfait dûment justifié. Sans justificatif, le licencié s'expose à deux mois de suspension de toute compétition, six mois pour une récidive.
21. Le licencié qui reçoit un carton noir, se voit remettre, par le juge-arbitre, un formulaire exposant les procédures et sanctions auxquelles il s'est exposé selon le règlement disciplinaire fédéral (voir circulaire 3.3 du Guide du Badminton).
22. L'utilisation de substance et de tous moyens destinés à augmenter artificiellement le rendement en vue ou à l'occasion de compétitions et qui peut porter préjudice à l'éthique et à l'intégrité physique et psychique de l'athlète est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère chargé des sports (extrait de l'article 10 du Règlement Médical du Guide du Badminton). Toute personne en possession d'une ordonnance médicale indiquant la prise de médicaments dopant pour le sport devra le signaler au juge arbitre avant son premier match.
23. Le comité décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte durant la compétition.
24. Le présent règlement sera affiché dans la salle le jour de la compétition. Toute participation implique l'adoption du présent règlement.
25. Droit à l'image : Tout joueur ne désirant pas diffuser son image doit en faire part à la table de marque dès le pointage.